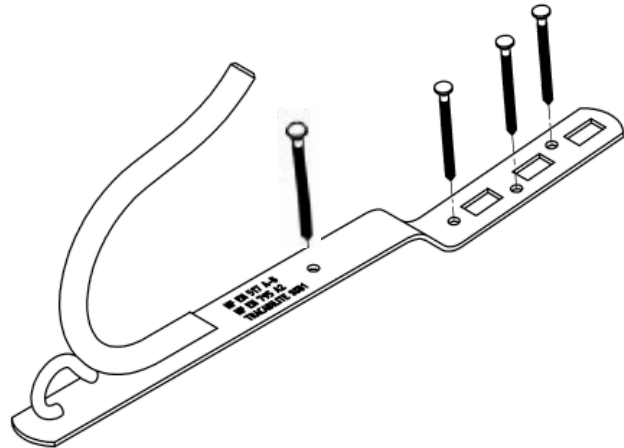


FICHE TECHNIQUE

CROCHET DE SECURITE MONUMENT HISTORIQUE Cambré de 25 Avec point d'ancrage pour EPI



REFERENCE

MLFSEMCA25/02

MATIERE

Acier galvanisé après fabrication

Epaisseur de 3mm

GALVA TEINTE ARDOISE

Fixations fournies : 4 Pointes CFM annelées de 5x70mm

CARACTERISTIQUES GENERALES

Type de pose :

- Sur chevron 45x70 mini

- Fermette 36x97 mini

Conforme à la norme NF EN 795 classe A/2

Conforme à la norme NF EN 517 classe A

Numéro de DOP : 3661044097332

Conditionnement :

5 pcs par carton

Dimensions du carton 590x190x140mm

Poids du carton : 5kg

Le crochet de sécurité monuments historiques est un dispositif d'ancrage destiné à être utilisé par une seule personne équipée d'un absorbeur d'énergie conforme à l'EN 355, et à recevoir une échelle de toit.

Le crochet plat est particulièrement indiqué en cas de pose sur volige. On choisira un crochet cambré en cas de contre-lattage ou un crochet chantourné en rénovation ou s'il n'est pas possible de fixer le crochet sur un chevron ou une fermette.



Il faut toujours s'assurer auprès d'un bureau de contrôle que la structure d'accueil est capable de reprendre les efforts exigés par la norme, soit 1 tonne en statique, et 100 kg chutant de 2,5 m en dynamique. Extraits EN 795 : « Les installateurs doivent s'assurer que les matériaux de support dans lesquels les dispositifs d'ancrages structurels sont fixés sont adaptés », « en cas de fixation dans l'acier ou le bois, il convient qu'un ingénieur qualifié vérifie par le calcul que les données en matière de conception et de montage sont compatibles avec la force appliquée dans le cadre de l'essai de type. ». La notice doit être incluse dans le Dossier d'Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage qui recense notamment tous les moyens d'accès à la toiture.

